

Saint-Etienne, le 01/04/2025

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/03/2025 au 31/03/2025

N° Cesu employeur : Z3864802890000
M. GUILHEM DEZANNEAU GUILHEM
7 IMP DENIS DULAC
94700 MAISONS ALFORT

MONSIEUR STEPHANE PASQUET
24 AV D ARES
33000 BORDEAUX

Document à conserver sans limitation de durée

N° Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
00000001501966	Emploi familial	97.00Z	173073306303373

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE	PART EMPLOYEUR
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	150,92 x 2,900 % = 4,37	
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	150,92 x 6,800 % = 10,26	
MALADIE		153,61 x 13,000 % = 19,97
VIEILLESSE	153,61 x 7,300 % = 11,21	153,61 x 10,570 % = 16,23
ALLOCATIONS FAMILIALES		153,61 x 5,250 % = 8,06
ACCIDENT DU TRAVAIL		153,61 x 2,100 % = 3,23
FONDS NATIONAL AIDE LOGEMENT		153,61 x 0,100 % = 0,15
CONTRIBUTION FORMATION PROFESSIONNELLE		153,61 x 0,850 % = 1,31
CONTRIBUTION SOLIDARITE AUTONOMIE		153,61 x 0,300 % = 0,46
CONTRIBUTION DIALOGUE SOCIAL		153,61 x 0,016 % = 0,02
SANTE AU TRAVAIL soumis à un plafond		153,61 x 2,700 % = 4,15
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	153,61 x 4,010 % = 6,16	153,61 x 6,010 % = 9,23
IRCEM PREVOYANCE	153,61 x 1,040 % = 1,60	153,61 x 2,450 % = 3,76
ASSURANCE CHOMAGE		153,61 x 4,050 % = 6,22
TOTAL DES COTISATIONS	33,60	72,79

Montant net social : **120,00 €**
Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus) : **124,37 €**

Net à payer avant impôt sur le revenu:
120,00 €

Comprenant 10 % au titre des congés payés

Impôt sur le revenu	Base	:	124,37 €	Net payé en euros	:	120,00 €
	Taux personnalisé / taux non personnalisé	:	0,00 %	Date de paiement de la rémunération	:	02/04/2025
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	:	0,00 €			

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Urssaf service Cesu

42961 St-Etienne Cedex 9

www.cesu.urssaf.fr

Convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et mise à jour par le RGPD du Parlement Européen du 27 avril 2016 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés s'applique aux données personnelles de ce formulaire.

Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de notre organisme.

Retrouver le détail de la politique de confidentialité sur www.cesu.urssaf.fr.

Adresse de contact : informatiqueetlibertes.rhone-alpes@urssaf.fr

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 4783591 enregistrée le 28/03/2025

Nombre d'heures travaillées:	4	Salaire horaire net (heures normales)	:	30,00 €
		Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
		Salaire brut	:	153,61 €
		Assiette des cotisations	:	153,61 €